

# Production et commercialisation des laines de France

---

Les laines de France qui ne bénéficient d'aucune protection douanière ni d'aucun soutien à la production sont soumises directement aux fluctuations des cours mondiaux. Ceux-ci, malgré quelques rares sursauts (1951-1973) très sensibles, se maintiennent généralement dans des zones trop basses pour être satisfaisants. Beaucoup de pays ont ainsi été amenés à organiser leur marché des laines et à soutenir artificiellement les prix. En France, les éleveurs ont dû mettre en place des structures nouvelles, aidés en cela par une prime au kilo livré "bien présenté" versée par le Fonds d'orientation et de régularisation des Marchés Agricoles (FORMA). Cette prime fut utile mais reste nettement trop faible pour redresser le marché. Elle ne couvre en effet que 20 à 25 % des frais de collecte (très élevés dans les régions difficiles) et de mise en vente. Quoi qu'il en soit, en 4 ans (1961 à 1965), huit coopératives régionales, se partageant l'ensemble du territoire, furent créées en s'appuyant sur les syndicats et les coopératives déjà en place. Elles continuent régulièrement à se développer et à perfectionner le fonctionnement malgré les difficultés. (Prime FORMA non reconduite en 1976).

Quelques chiffres illustreront la situation. L'effectif ovin français tondu en 1975, soit 8 130 900 têtes, a produit au total 18 945 tonnes, ce qui donne 2,330 kg par animal. Le nombre d'élevages est de 159 000, chacun d'eux fournit donc en moyenne

$$\frac{18\,945\,000\text{ kg}}{159\,000} = 119\text{ kg de laine tondue.}$$

A cela s'ajoutent 2 550 tonnes de laines de mégisserie (boucherie, réformés) produites par 2 297 800 têtes à raison de 1,100 kg par toison. Ces résultats sont si faibles comparés à ceux des pays gros producteurs de laine qu'on hésite à citer ces derniers :

- Australie : 703 000 000 kg
- Nouvelle-Zélande : 286 000 000 kg
- Argentine : 180 000 000 kg

La moyenne de 119 kg de laine tondu par élevage ne peut cependant donner une idée exacte de la répartition et de l'importance des troupeaux. Ainsi, nous avons relevé, dans une coopérative du midi, plusieurs lots à 7 kilos et un lot à 26 tonnes !

Bien que nous n'ayons pas parlé de la géographie des régions d'où découle la diversité des races et des croisements qui ne simplifient pas la complexité de la production, tout cela signifie que les organismes groupiers doivent être bien équipés, très souples dans leurs programmes, et disposer de classeurs actifs et compétents.

Que deviennent les 18 945 tonnes tondues annuellement ?

- 20 % environ vont à la consommation familiale et aux ventes d'individu à individu.
- 50 % sont achetés par le Négoce, directement ou par ramasseurs.
- 30 % sont livrés aux coopératives, seules à pratiquer le classement des laines et le paiement des éleveurs par prix différenciés selon qualité, finesse et rendement des lots.

Les tonnages livrés à ces organismes s'accroissent d'année en année et les prix accordés sont régulièrement supérieurs à ceux des ramasseurs et des négociants. Beaucoup de ceux-ci d'ailleurs, comme l'industrie, préfèrent de plus en plus l'achat de laines classées de façon homogène par quantités importantes dans les magasins centraux des coopératives. Là est l'avenir de la mise en marché, et comme nous l'avons déjà exprimé au début de cette brochure, le tondeur compétent et sérieux peut largement participer à ce succès, non seulement en tondant bien, mais aussi en conseillant les éleveurs et les bergers sur la meilleure façon de bien présenter leur laine.